



NOV 2020

# ANR Amitié 43

Bulletin d'informations du comité de l'ANR de la Haute Loire

Siège social : 91 rue J.A. Cubizolle Taulhac 43000 Le Puy en Velay

Tél (président) 04 71 08 70 57. Courriel : [anr43@laposte.net](mailto:anr43@laposte.net) ou [christian.dessalle@orange.fr](mailto:christian.dessalle@orange.fr)

Site internet : [anr43.fr](http://anr43.fr)

## **Le mot du président**

*« Nous allons devoir nous habituer à vivre avec ». Depuis plusieurs semaines, nous entendons cette phrase, qui nous rappelle que le virus circule toujours parmi nous. Malgré toutes les précautions mises en place, nous devons constater que dans certaines régions les cas de coronavirus positifs sont en recrudescence. Ce virus qui perturbe les beaux projets de l'été, gâche le plaisir de nos retrouvailles, de nos voyages. Vous, comme moi certainement, souhaitez une fin prochaine de la pandémie. Mais quand adviendra ce terme? La question reste sans réponse. Qui peut sérieusement nous rassurer, confrontés que nous sommes, à cette cacophonie de spécialistes de tous bords ?*

*« Nous allons devoir nous habituer à vivre avec ». C'est ce que doivent se dire certains concitoyens, si l'on considère les résultats des dernières élections. Notre démocratie est bien mise à mal par ce taux d'abstention record. Certes, la crainte de la contagion a freiné une part importante d'électeurs quant à l'accomplissement de leurs devoirs civiques, mais pas seulement...*

*En effet, les statistiques montrent que les aînés dits «sensibles» ont représenté la majorité des votants...*

*« Nous allons devoir nous habituer à vivre avec », nous, responsables d'associations, quelle que soit la nature de notre activité. L'érosion permanente du nombre d'adhérents due aux décès, maladies, problèmes de mobilité sont autant de causes qui nous fragilisent. Cependant, la mutation permanente des modes de consommation et la mentalité des néo-retraités sont autant de facteurs à prendre en compte face à ce phénomène grandissant. Mais, comme un ami me chuchotait à l'oreille : «Christian ne t'inquiète pas ... tu imagines la vie comme une roue, actuellement nous sommes positionnés dans le bas de cette roue, alors ne perd pas espoir ».*

*Je ne demande qu'à le croire .... mais alors que la roue remonte vite !*

*Christian Dessalle*

***Vous pouvez retrouver ce bulletin d'informations, ainsi que le mot du président sur le site internet ANR43. FR à consulter sans modération.***

**LES NOUVEAUX ADHÉRENTS**  
**BIENVENUE**

**Aux individuel(le)s**

Mme ou Mr	Nom	Prénom	Adresse
Mme	AUDIGIER	Françoise	Le Puy en Velay
Mme	BELLEDENT	Rose	Blavozy
Mme	CLÉMENT	Mireille	Le Puy en Velay
Mme	BRUN	Ginette	Polignac
Mme	BRUN	Odile	Polignac
Mme	CHANAL	Roselyne	St Germain Laprade
Mme	TONDU	Jeanine	Valescourt (oise)
Mme	PIGOURLET	Anne Marie	Chadrac
Mr	MONCEL	Georges	Limonest (Rhône)
Mme	FORESTIER	Martine	Brives Charensac
Mr	CHAPDANIEL	Pierre	Brioude
Mme	ANTOINE	Noëlle	Chadrac
Mme	CIVEYRAC	Christiane	Saint Paulien
Mme	MUSNIER	Raymonde	Ceyssac
Mr	CHAPUIS	Gérard	Taulhac
Mme	CARTIER	Cécile	St Etienne (Loire)
Mr	PALHEIRE	André	Coubon
Mme	JAMOND	Colette	Lyon
Mme	HORVATH	Marie Jo	Malrevers
Mme	RAMEL	Marie Thérèse	St Julien du Pinet
Mr	MOULIN	Jean Paul	St Julien du Pinet
Mme	PAYS	Cathy	Vals près Le Puy
Mme	DENANT	Christiane	Vorey
Mme	FARGETTE	Michèle	Chaspinhac
Mme	VIVIER	Marie Louise	Bron (Rhône)
Mr	CLUZEL	Louis	Yssingeaux
Mme	PERRE	Thérèse	Le Puy en Velay
Mme	GIROND	Antoinette	Saint Pierre Eynac
Mme	LITZLER	Bernadette	Ysiingeaux

**Aux couples**

Mme et Mr	NOM	Prénoms	Adresse
Mme et Mr	SYLVAIN	Anne Marie et Michel	Chadrac
Mme et Mr	CHANAL	Jeanine et Guy	St Germain Laprade
Mme et Mr	ASTIER	Jeanine et Gérard	St Germain Laprade
Mme et Mr	RAYMOND et GALLIEN	Suzanne et André	Saint Julien Chaptueil

Mme et Mr	RABEYRIN	Pascale et Gérard	Beaulieu
Mme et Mr	TOSCANO	Suzanne et Claude	Monlet
Mme et Mr	DEMARS	Josette et Noël	Yssingaux
Mme et Mr	GERENTON	Annie Régis	Le Puy en Velay
Mme et Mr	CHAPON	Josette et Michel	Saint Paulien
Mme et Mr	PIGNOL	Jeanine et Jean Louis	Coubon
Mme et Mr	BRUN	Martine et Jean	Sanssac l'église
Mme et Mr	BARNIER	Nicole et Jean Louis	Espaly Saint Marcel
Mme et Mr	LEBRAT	Hélène Jean François	Tauhac
Mme et Mr	COUVE	Solange et Aimé	Cussac sur Loire
Mme et Mr	COUCHOUD	Marie Claude et Gabriel	Luriecq (Loire)



## UNE PENSÉE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS



du 24 octobre 2019 au 31 octobre 2020

Mr ou Mme	Nom	Prénom	Adresse
Mr	MONTAVIT	Raymond	Paulhac
Mr	LAYES	René	Le Mazet Saint Voy
Mr	PASSEMARD	Antoine	Saint Julien Chapeuil
Mr	GALLIEN	Roland	Brives Charensac
Mr	MIALON	Victorien	Aiguilhe
Mr	BARRAL	Albert	Gilly sur Isère (Savoie)
Mme	PARAT	Jeanine	Vals près Le Puy
Mr	ROBIN	Roger	Le Monastier
Mr	PAYS	François	Le Puy en Velay
Mr	DEBARD	Henri	Vezezeux
Mr	GIDON	Jean Claude	Yssingaux
Mr	ROCHE	Pierre	Blavozy
Mr	EXBRAYAT	Pierre	Arsac en Velay
Mme	GUILLAUMOND	Alice	Sainte Sigolène
Mr	GUILLAUMOND	Jean	Sainte Sigolène
Mme	BRUYERE	Yvonne	Montfaucon
Mme	MAMET	Amélie	Cohade

**L'ANR présente aux familles ses plus sincères condoléances, vous assure de notre profonde compassion et de tout notre soutien dans ce moment difficile.**

# ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

GIRAUD Régine et Maurice	Noces d'or
OLIVIER Yvette et Yves	Noces d'orchidées
TOSCANO Suzanne et Claude	Noces d'orchidées
DELHOMME Odette et André	Noces d'or
MAISONNEUVE Solange et Roger	Noces d'or
COUVE Denise et Daniel	Noces d'or
SAVEL Jeanine et Marc	Noces d'orchidées
DAILLY Nicole et Georges	Noces d'or
DEMARS Josette et Noël	Noces d'or
GREMLING Christiane et Christian	Noces d'or

**L'ANR présente ses félicitations à ces heureux couples et leur souhaite de partager encore de nombreuses années de vie commune**

## MUTUELLE AMICALE VIE

### **MUTUELLE AMICALE VIE : C'est quoi ?**

*L'amicale-vie est une mutuelle réservée aux membres de l'ANR âgés de moins de 76 ans qui souhaitent, par une cotisation avantageuse, faire bénéficier leurs proches (ou une personne de leur choix) d'un capital- décès lors de leur décès.*

*La Mutuelle Générale ne couvre plus la garantie « temporaire » décès au delà du 31 décembre de l'année civile dès 65 ans de l'adhérent. A vos côtés depuis 1963, Le contrat capital-décès de la Mutuelle Amicale-Vie est garanti par la CNP certification Orias N° 14 001 184. De plus, l'Amicale-vie possède un « Fonds Social de solidarité » dont le but est de venir en aide aux adhérents dans la peine ou en difficulté financière.*

**Le SAVIEZ-VOUS ?** *En moyenne les frais d'obsèques s'élèvent à 4 000 € (Source INSEE). L'amicale-vie propose 10 niveaux de garantie ce qui permet de bénéficier d'un capital décès à partir de seulement 2,40 €/mois de 800 € à 8 000 € de capital et jusqu'à 24 000 € en cas d'accident. Plus tôt vous adhérez, moins vous payez...*

*Vous choisissez la **SIMPLICITE** : 0 € de frais de dossier ; aucun examen médical et plus encore...un tarif compétitif : ni options ni garanties superflues. Vous choisissez la **LIBERTE** : libre choix du capital garanti ; libre choix de vos bénéficiaires.*

*Vous choisissez la **SERENITE** : capital multiplié par 2 en cas d'accident ; par 3 en cas d'accident de la circulation ; versement du capital sous 48 h dès réception du dossier complet ; exonération des taxes et droits de succession selon la législation en vigueur ; accompagnement personnalisé de proximité par un conseiller formé aux démarches administratives ; fonds social de solidarité.*

## **TRÉSORERIE**



*Au 1 octobre 2020, une vingtaine d'adhérents n'ont pas encore réglé leur cotisation au groupe ANR43. La cotisation correspond à l'année civile et est payable dès la réception du présent bulletin, (bien que les chèques ne seront retirés que fin janvier 2021) et son non paiement entraîne la résiliation de certains avantages négociés par l'ANR.*

*L'équipe de la trésorerie souhaiterait recevoir le règlement des cotisations des retardataires dans les plus brefs délais. Merci de votre compréhension.*

*Bien sûr les temps sont durs, notre association travaille à vous proposer (malgré les conditions sanitaires) des activités. Il est temps de prouver que la **SOLIDARITÉ** existe dans les 2 sens, aussi réglez votre cotisation dès à présent.*

**Le prélèvement automatique.** L' ANR propose désormais à ses adhérents le paiement de la cotisation annuelle par prélèvement automatique.

Depuis 2019 l'ANR 43 a mis en place ce mode de règlement, beaucoup d'entre vous ont opté pour ce mode de paiement et nous les en remercions.

Les avantages sont importants : tout d'abord le travail est facilité pour les trésorières, une fois le système mis en place, avec l'intégration automatique dans le système comptable.

Ensuite, l'adhérent, qui est prévenu au moins quinze jours avant le prélèvement effectif réalisé au mois de mars pour l'année en cours, n'a plus le souci de faire un chèque ou d'oublier son règlement, ni celui de payer enveloppe et timbre.

Cette opération anticipe aussi la suppression envisagée par les banques des chèques (dont l'usage intensif est une exception française).

**Si vous êtes intéressés par le prélèvement, il vous suffit de nous transmettre un RIB (voie postale ou courriel). Vous recevrez alors un mandat SEPA à signer et à nous retourner et vous n'aurez plus rien à faire pour les années à venir.**

Bien entendu, toute la procédure est en conformité avec le RGPD (Règlement Général de Protection des Données), en particulier sur le plan de la confidentialité et sur celui de la protection et non communication de vos données personnelles.

À vos RIB

La trésorière : Josette BENOIT

**SORTIE ALLY**  
**28 Août 2020**



***SORTIES PÉDESTRES***

Nous avons repris nos sorties mensuelles en juillet à Arzac en Velay avec comme guides Marie Jeanne et Marie Lou, en Août à Ally c'était André Mamet le pilote, en septembre à Saint Paulien sous la conduite éclairée de Denise et Gisèle, en octobre ce sera Beaulieu avec les Renés locaux. Les visites des après-midis des châteaux de Bouzol, La Rochelambert et du moulin de Pargeat furent très intéressantes,

**A VOS AGENDAS. Le programme prévu en 2021 est :**

Vendredi 26 mars: **Saint Beauzire**, Vendredi 23 avril (cause voyage Cinque Terres) : **Beaux**. Vendredi 28 mai : **Saint Vert**, Vendredi 25 juin : **Thoras**, Vendredi 30 juillet : **Landos**, Vendredi 27 août : **Monlet**. Vendredi 24 septembre : **Bas en Basset**, Vendredi 29 octobre **Coubon**.

Ces sorties se veulent amicales, ludiques, gourmandes et culturelles. La marche n'est pas obligatoire, ceux pour qui les pattes arrières ne fonctionnent pas très bien, et bien ils peuvent se consoler avec les pattes de devant au restaurant, C'est avec une grande joie que nous les accueillerons, aussi notez bien les dates qui vous intéressent, et appelez nous quelques jours avant afin d'organiser un covoiturage éventuel.

***ASSEMBLÉE GÉNÉRALE***

Notre assemblée générale prévue du jeudi 2 avril 2020 a été annulée (covid 19). Nous gardons espoir et prévoyons celle de 2021 **le jeudi 1 avril au restaurant La Crèche à La Chomette**. Après l'assemblée générale, le repas sera pris en commun dans ce même restaurant. S'il y a suffisamment de demande un car pourra être mis à la disposition des participants au départ du **centre culturel de Vals à 8h** avec arrêt **place Michelet 08H10**, si vous prenez ce moyen de transport, merci de le préciser sur le bulletin réponse avec l'arrêt souhaité. La participation au repas est fixée à 27 € + 3€ si vous prenez le car. Établir le chèque à l'ordre de ANR 43 ;

Une visite gratuite est prévue pour les conjoints qui ne participent pas à l'AG.

**Notre assemblée générale 2020 n'ayant pu avoir lieu, voici un bilan succinct.**

## Le comité de l'ANR de la Haute Loire en 2019 c'est :

- Près de 600 adhérents
  - 52 heures d'atelier et informations :
    - Avec l'association QUE CHOISIR
    - Remise à niveau du code de la route, avec la Prévention routière
    - Généalogie
    - 8 Sorties pédestres aux 4 coins du département avec repas et visites culturelles
  - Formation informatique et internet
  - Informations patrimoniales en collaboration avec la chambre des notaires
  - Secourisme
  - Organisation de voyages et sorties à la journée
  - Gestion de l'AMICALE VIE, assurance décès gérée par des bénévoles sous couvert de la CNP à un tarif et avantages défiant toute concurrence
  - Organisation d'un loto-galette début janvier réservé aux adhérents
  - 1970 heures en gestion, secrétariat et permanences (2 fois par semaine à notre siège de 9h à 11h)
  - 9694 km parcourus
  - Visites à nos adhérents malades, hospitalisés, dans la détresse, et soutien lors d'obsèques. Conformément à la démarche MONALISA dont nous sommes signataire. Nous siégeons au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)
- Notre but :

**S'informer, Se soutenir, Se rencontrer, Se défendre, Se prémunir.**

Nos actions sont constamment guidées par le souci de rendre service et de défendre les intérêts de nos adhérents en toutes circonstances et de toutes professions dont ils sont issus.

### Compte de résultat 2019

Crédit		Débit	
Subvention La Poste	3385,00	Fournitures bureau	889,89
Part conservée cotisations	5300,10	Publi, impression bulletins	645,12
Participation adhérents AG	3531,00	Missions déplacements	1319,85
Participation sorties	637,00	Frais AG du groupe	4594,40
Intérêts CNE	37,27	Frais sorties	2124,57
Dons	10,00	Frais Postaux	617,39
Total	12900,37	Frais bancaires	180,00
		Entraide solidarité (chocolats.)	1319,57
		Dotations amortissement	223,74
<b>Bénéfice</b>	<b>985,84 €</b>	Total	11914,53

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE 2020**

Initialement prévue fin mai 2020 à Paris, notre assemblée générale nationale a été reportée au 6 et 7 octobre. Puis vu la situation sanitaire à Paris et les nombreuses défections de délégués, celle-ci a été définitivement supprimée.

Néanmoins je vous prie de trouver ci-dessous le projet de motion qui devait être soumis au vote de l'assemblée.

### **Projet de motion 2020**

#### **Les retraités de l'ANR s'élèvent contre :**

- **L'ostracisme croissant** envers les retraités de la part des pouvoirs publics et des médias.

- **Les décisions injustes** prises au cours de ces dernières années qui impactent fortement leur pouvoir d'achat.

- **La non-représentation des associations de retraités** dans les instances de décision les concernant. En particulier, leur exclusion de la gouvernance du futur système universel de retraite.

- **Le non-respect de la loi en matière de revalorisation des retraites et les modalités différentes de revalorisation de celles-ci.**

- **Le manque de moyens** consacrés à la perte d'autonomie.

- **La non-compensation** par l'État du « reste à charge zéro » supporté par la sécurité sociale. On peut craindre un report sur les mutuelles conduisant inévitablement à une hausse des cotisations des complémentaires santé.

#### **Les retraités demandent instamment :**

- **La représentation et la participation** des associations ou fédérations de retraités au sein des structures représentatives auprès des pouvoirs publics qui doivent reconnaître officiellement celles-ci.

- **Le maintien du pouvoir d'achat** pour tous les retraités, sans aucune discrimination. Revalorisation calculée, conformément à la loi, sur la base de l'inflation sur la base d'un coefficient égal à l'évolution de la moyenne annuelle des prix à la consommation hors tabac.

- **L'annulation de la hausse de la CSG** pour tous.

- **La suppression de la cotisation d'assurance maladie** frappant les retraites complémentaires du régime général (1%).

- **La suppression immédiate du plafond de condition de ressources** du conjoint survivant pour le calcul des pensions de réversion des régimes de base des salariés ;

- **La déductibilité fiscale des cotisations complémentaires santé** ou l'instauration d'un crédit d'impôt pour les retraités non imposables.

- **La création d'un 5ème risque** permettant le financement, par tous, de la perte d'autonomie avec l'affectation de ressources pérennes.

#### **Dans le cadre de la réforme des retraites, ils demandent :**

- **La représentation et la participation** des associations ou fédérations de retraités à la gouvernance du nouveau régime de retraite universelle.

- **La garantie d'une juste valeur du point** par recours au Fonds de Réserve des Retraites (FRR) et des ressources pérennes.
- **Une information claire et précise** sur le pilotage du système par points.
- **Pour ceux qui seront retraités ultérieurement**, un dispositif apte à maintenir le niveau de vie du conjoint survivant.
- **La revalorisation du traitement de TOUTES les catégories b et C des 3 fonctions publiques.**

**RAPPEL :**

Les retraités de l'ANR rappellent que leur pension n'est pas une prestation sociale et disent OUI aux réformes , mais aux réformes justes.

Oui les retraités, par leurs contributions à la collectivité, qu'elles soient humaines, économiques et sociétales ont toute leur place dans la société.

Oui les retraités méritent que soient reconnus leurs niveaux d'implication, qu'ils soient intergénérationnels, bénévoles au service des autres, ou comme acteurs dans la vie de la cité et dans les instances qui devraient les représenter

### **VOYAGES 2021**

Nous gardons espoir de pouvoir faire tous nos voyages prévus ou reportés dans des conditions satisfaisantes. Nous vous prions de trouver ci-après un rappel de nos destinations :

Tout d'abord **l'IRLANDE**, veuillez noter un petit changement. Celui-ci est décalé d'un jour. Il aura donc lieu du **8 au 15 juin 2021**. Un appel de fonds de 250 € ayant lieu tous les 2 mois, les prochains auront lieu en novembre, janvier 2021, mars et le solde en mai **Il reste très peu de places, si certains de vos amis sont intéressés, n'hésitez pas à leur proposer.**

Pour les **CINQUE TERRES**, un appel de fonds de 280 € vous sera demandé en février 2021 et le solde fin mars.

Pour le voyage à la **CÔTE d'OPALE** déjà reporté en septembre 2020, celui-ci est à nouveau reporté du 12 au 19 septembre 2021 Il ne reste plus que le solde de 290 € à régler, il vous sera réclamé en août 2021. Nous espérons avoir pour le bulletin, ANR Amitié 43 d'avril 2021, une vision plus claire de l'évolution de la pandémie, afin de pouvoir se projeter en 2022



## CADEAUX AUX AINÉS :

Toutes celles et ceux qui ont fêté en 2020 leur anniversaire de 75, 80, 85, 90, 95, etc....ans vont recevoir d'ici quelques jours par La Poste ou portée à domicile, une petite gâterie. Merci de nous signaler les oublis toujours possibles malgré le soin apporté à la liste des bénéficiaires.

### **BRIOUDE et YSSINGEAUX**

Pour les adhérents de ces 2 secteurs géographiques nous organisons une petite réunion conviviale et de partage durant laquelle nous dégustons la brioche et prendrons le verre de l'amitié. Cet après-midi vous est consacré et nous aurons plaisir à vous rencontrer, échanger et répondre à vos questions. Inscrivez vous au 04 71 09 32 32 (Claudette) ou 04 71 09 60 17 (Josette) ou 04 71 02 20 83 (Régine).

### Très important masque obligatoire.

Nous serons présents à la **salle des fêtes de Cohade le vendredi 11 décembre à 14h15** pour le Brivadois et **jeudi 3 décembre à Yssingaux à 14h30 à La petite Auberge** pour l'est du département.



## Blagounettes

La catéchiste demande :

- Combien y a-t-il de sacrements ?

Une fillette se lève et répond : - Il n'y en a plus

- Et pourquoi donc ?

Ma grand-mère a reçu les derniers...

Deux prêtres catholiques discutent en marchant dans le jardin.

-Crois-tu que nous verrons un jour le mariage des prêtres ?

- Nous peut-être pas, mais nos enfants sûrement !

## MÉMOIRES

### Ah les CHEQUES POSTAUX !

Avant de devenir Centre Régional des Services Financiers de La Poste, puis La Banque Postale, les Chèques Postaux, depuis leur création en 1918, assuraient la gestion des comptes courants de la Poste, ou devrais-je dire, des PTT.

Dans les années 60, au centre de Clermont Fd, ce n'est pas moins d'un millier de fonctionnaires et d'auxiliaires, essentiellement des femmes, qui géraient avec rigueur les comptes de particuliers et de quelques entreprises recherchant avant tout une pré-comptabilité de leurs opérations par chèques.

De grosses machines calculatrices, en fonte, individuelles, très bruyantes, appelées « sextuplex \*(1) » en raison du nombre de compteurs qu'elles détenaient, permettaient en une seule journée de saisir les opérations de débit et de crédit parvenues au centre le matin même, en les inscrivant dans le compteur approprié suivant la catégorie de titres, directement sur les extraits de comptes clients, d'en faire la comptabilité et de préparer la comptabilité générale du centre.

Au cours de la journée, les chèques et autres titres de paiement faisaient l'objet de manipulations, de tri, et de circulation entre services par des moyens pneumatiques\*(2). Il ne s'agissait pas de laisser un titre dans une case de tri, sinon il y avait une erreur qui faisait parfois beaucoup chercher. Le départ de fin de journée était d'ailleurs conditionné à la justesse des comptes, la fameuse « balance » débits = crédits.

Le déroulement de la journée était minuté. La méthode de travail, inspirée du taylorisme, définissait précisément les gestes à effectuer, pour ne pas perdre de temps. Pour chaque poste de travail, chaque main avait son rôle à jouer, par exemple, l'une pour manipuler les titres, l'autre pour plaquer les montants sur la machine.

Le silence était de rigueur, les courtes absences du service étaient soumises à autorisation. L'ambiance était celle d'une fourmilière composée de 100% de femmes suivies de près par les « surveillantes » et par un dirigeant du service, inspecteur, à 99,5% masculin. Il distribuait parfois des mauvaises notes en cas d'erreur, sous forme de fiches qui pouvaient avoir une incidence sur un éventuel avancement d'échelon...

La pénibilité du travail était avérée. La rapidité et la répétitivité des gestes à effectuer dans un univers très bruyant, dans des salles immenses et non insonorisées, le travail en brigade ou en mixte long, la pression quotidienne, conduisent certaines vers la dépression nerveuse.

Le standard faisait office d'aiguilleur téléphonique du client, qu'on n'appelait pas « client » d'ailleurs, mais détenteur d'un compte chèques postal. Il pouvait ainsi s'adresser directement au service compétent pour obtenir des renseignements sur une commande de carnet de chèques, un changement d'adresse ou de procuration ou initier une réclamation en cas de litige. Le CCP était géré dans son intégralité, de son ouverture à sa clôture, avec toutes ses modifications éventuelles et toutes les opérations à enregistrer.

## Ah les CHEQUES POSTAUX ! (suite)

Les demandes d'ouverture de comptes dans les années 40, sous le gouvernement de Vichy, étaient annotées par la mention « je déclare ne pas être de race juive » signée par le demandeur. De même, malgré le principe de l'égalité absolue entre hommes et femmes inscrit dans la Constitution de la IV<sup>e</sup> République depuis la loi de 1946, ce n'est qu'après la loi de 1965 que les ouvertures de compte pour les femmes n'étaient plus soumises à l'autorisation de leur mari. Pour celles exerçant une profession, une mention particulière était inscrite sur la demande d'ouverture de compte.

L'informatisation, dans les années 70, a cassé le rythme de travail, désormais plus de frappe sur sextuplex, l'ordinateur réalisait les opérations issues des chèques saisis au préalable, traitait les opérations parvenant sur support magnétique, prenait en charge la comptabilité.

Vinrent ensuite de multiples applications informatiques qui se devaient de simplifier et/ou de supprimer des tâches fastidieuses ou répétitives. Mais à chaque évolution de méthode de travail, les effectifs se réduisaient de plus en plus. On a d'abord licencié les auxiliaires, puis incité les fonctionnaires soit à partir plus tôt en retraite, soit à se reconvertir vers d'autres administrations.

Il ne fallait plus de fourmi laborieuse qui connaissait à fonds sa tâche journalière ; dès lors, il fallait plus de spécialistes capables de suivre les différentes étapes informatiques de la journée, de déceler d'éventuelles erreurs, de faire des contrôles et des prévisions de gestion, d'ouvrir plus largement un espace « gros clients ». Le CRSF calquait de plus en plus sa gestion sur celle des banques.

On a alors introduit des séances de formation à l'intérieur de l'établissement pour répondre aux besoins croissants d'adaptation aux différents changements de travail et d'état d'esprit.

En 1989, la poste et les télécommunications deviennent deux entités autonomes, sans changement de statut pour le personnel, désormais les PTT n'existent plus.

Le rapprochement du personnel des comptes courants avec celui des comptes d'épargne tout en gardant une gestion distincte, nationale pour l'épargne, régionale pour les ccp, permet de mieux apprécier l'ensemble du portefeuille postal du client.

En absorbant la partie épargne, prêts, bourse, le chef de centre des CCP est devenu directeur du centre financier.

La mixité à tous les niveaux est devenue la normalité. Le personnel nouveau, recruté sous contrat, remplace peu à peu les fonctionnaires encore en place.

Le détenteur de compte chèques postal est devenu client, il fallait le traiter différemment, être moins tatillon sur la transcription des chèques, moins rigoureux sur le manque de provision. Mais, fini le traitement identique pour tous, il s'agit alors de faire une gestion plus individualisée avec une connaissance plus globale de la surface financière du client lui ouvrant une possibilité de découvert adaptée à sa situation.

## Ah les CHEQUES POSTAUX ! (suite)

Le nombre de comptes à gérer n'était plus un problème, le déroulement des programmes était le même quelque soit le nombre d'opérations à traiter. Mais la recherche de l'automatisation maximale des différentes étapes de traitement des opérations, accroît la complexité des tâches, et va conduire à modifier considérablement et de façon inéluctable l'organisation des centres financiers et des métiers s'y rapportant. On peut travailler à distance, il n'est donc plus nécessaire d'avoir un ordinateur dans chaque centre financier.

En 2004 les CRSF seront regroupés sous l'étiquette « La Banque Postale ».

Depuis le début des années 2000, la plupart des activités ont été mutualisées entre les différents centres financiers. Au centre de Clermont Fd, il ne restait alors plus que 450 employés avec des missions totalement revues.

A ce jour ce nombre est tombé pratiquement de moitié.

Pierrette QUERON ANR 63  
« Les mémoires d'une Chéquarde »

## UN JOLI MOMENT

On va juste passer un p'tit moment.  
Un joli petit moment, à nous, tout simplement;  
Un petit moment à nous sans regarder derrière,  
Derrière en se disant : « j'en ai pas eu tellement »!  
Ou bien en regrettant tous ceux qui étaient absents.  
Sans regarder devant non plus, devant en se disant:  
« Est-ce qu'il y aura encore de ces petits moments » ?  
On va juste passer un p'tit moment, maintenant.

Des fois j'ai un peu  
peur d'être heureux.



Car à chaque fois que  
je suis heureux, un  
truc chiant arrive...



Puis, quand le petit moment sera passé  
On va pas le regretter, non ?  
On le rangera sagement dans notre boîte à petits moments.  
On le regardera tendrement et on dira :  
« Ah ! Le joli petit moment » !...  
Et quand, plus tard, on sera triste ou déprimé,  
On essaiera de se rappeler, qu'on a quelque part rangé  
Une jolie boîte pour nos jolis moments.

On l'ouvrira et on dira tendrement, sans regrets cependant  
« Ah ! Quels jolis petits moments j'ai dans ma boîte à jolis petits moments » !...

Françoise

## LE SOCIAL EXISTE ENCORE !

En cette triste période, jamais le social de notre groupe n'a été autant chahuté. L'action relationnelle est réduite à sa plus simple expression : le téléphone, plus rarement le mail. Sûrs, non contagieux, faciles d'accès, ils sont tellement utiles et importants dans la vie de nos aînés !

Prenons un petit moment pour nous inquiéter de nos proches. Nous sommes, trop souvent préoccupés par les aléas familiaux et professionnels, mais un court instant suffit pour appeler, soit nos anciens que nous allons voir à Noël, soit une vieille connaissance de notre association.



MERCI.

L'isolement et le silence sont deux maux qui existent et qui doivent nous interpeller. Nos aînés ne sont pas responsables de cette pandémie mais ils la vivent et la subissent durement.

La gentillesse, l'entraide, le soutien moral et oral sont des actions simples mais tellement réconfortantes pour une mamie ou un papy... Chacune et chacun peut participer à sa façon.

**Soyez fiers de ce que vous faites... ou allez faire. Merci encore...**

En cas d'annulation de nos visites en brivadois ou Yssingeaux nous aurons besoin aussi de volontaires pour distribuer les boîtes de chocolats.

Merci d'avance de vous faire connaître le plus rapidement possible, l'ANR participera aux frais éventuels. Contacts : 04 71 08 70 57 (Christian), 04 71 09 60 17, (Josette) 04 71 09 28 37 (Éliane) , 04 7102 20 83 (Régine)

***Dernière minute : « Le COVID a forcé la main du gouvernement » : la loi du 7 août 2020 a créé cette 5ème branche consacrée à l'autonomie des personnes âgées et dépendantes. Maintenant il va falloir financer cette 5ème branche.***

***Bénéficiaires de la réforme pour le grand âge, les seniors devront être, plus encore que les actifs, mis à contribution.***

***L'ANR est regroupée au sein de plusieurs organisations de retraités : Le pôle des retraités, et la CFR ; Celle-ci lors du vote de projet de budget 2020 a prévu une provision pour l'organisation d'une action en justice sur le thème du 1 % de contribution santé sur les retraites complémentaires du secteur privé.***

# LE COUPON-RÉPONSE (barrez les cases qui ne vous conviennent pas)

Coupon à retourner **en entier avec le règlement de votre cotisation à :**

ANR 43, 91 rue J.A.Cubizolles, Taulhac 43000 Le Puy

Mr, Mme.....Prénom.....

si couple 2ème personne

Mr, Mme.....Prénom.....

Adresse.....

.....

Tél.....Adresse mail.....@.....

Adhésion	Individuel(le)	Couple
J'adhère à l'association et je m'abonne à la revue	22 €	35 €
J'adhère à l'association sans la revue	13 €	26 €

## ANNIVERSAIRES DE NOCES

NOM.....Prénom de Mme.....Prénom de Mr.....

Adresse.....

Fêterons leurs : Noces d'Or (50 ans)      Noces d'Orchidées (55ans)  
Noces de Diamant (60ans)      Noces de Palissandre (65ans)  
Ou autres : 70, 75, 80 ans      Date de l'anniversaire.....

## ANR 43 : SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Mr, Mme.....Prénom.....

Souhaite s'inscrire à la session de recyclage au Code de la Route

## ANR 43 : SECOURISME

Mr, Mme.....Prénom.....

Souhaite s'inscrire à la prochaine session d'initiation au secourisme

## ANR 43 : ASSOCIATION « QUE CHOISIR »

Mr, Mme.....Prénom.....

Souhaite s'inscrire à la prochaine session d'information « Que Choisir »

## ANR 43 : JOURNÉE PATRIMONIALE avec un notaire

Mr Mme.....Prénom.....

Souhaite s'inscrire à la session journée patrimoniale

## ANR 43 : VISITE DU MUSÉE CROZATIER

Mr Mme.....Prénom.....

Tarif groupe 4 €, l'ANR prend en charge la prestation du guide

## GALETTE DES ROIS ET LOTO SAMEDI 9 JANVIER 2021

Nombre de personnes.....

# ANNULÉE

2 euros par personne seront perçus à l'entrée, ils donnent droit à un premier carton, puis 1 euro par carton supplémentaire.

Nous vous proposons dans cet ANR Amitié 43 de vous inscrire dans un panel très varié de sorties, ateliers, voyages... Mais avec le (covid19), l'incertitude règne. Inscrivez vous ,afin que nous vous comptabilisions pour vous contacter en cas de faisabilité

Rassurez vous, nous prendrons toutes les dispositions nécessaires pour votre sécurité et, si besoin est, annulerons la ou les manifestations concernées.

- Pour toutes les sorties nous vous conseillons d'emporter votre masque.
- Nous mettrons à votre disposition du gel hydro alcoolique

### **IMPORTANT RECRUTEMENT**

**Le Covid-19, depuis la mi-mars, n'a permis, ni de recruter de nouveaux adhérents à hauteur des départs, ni à nos bénévoles d'assurer nos activités normales en 2020**

**Vous trouverez, joint à ce bulletin d'informations un flyer d'invitation à rejoindre l'ANR 43. Merci d'avance de bien vouloir le donner à une de vos connaissances, que notre association est susceptible d'intéresser.**

Je renouvelle donc ma sollicitation pour développer le « bouche à oreilles », distanciel. Nous pouvons espérer que 2021 nous permettra de rebondir dans le respect des gestes barrières. Selon la formule consacrée mais indispensable.

**📌 Prenez soin de vous ! 💋**



